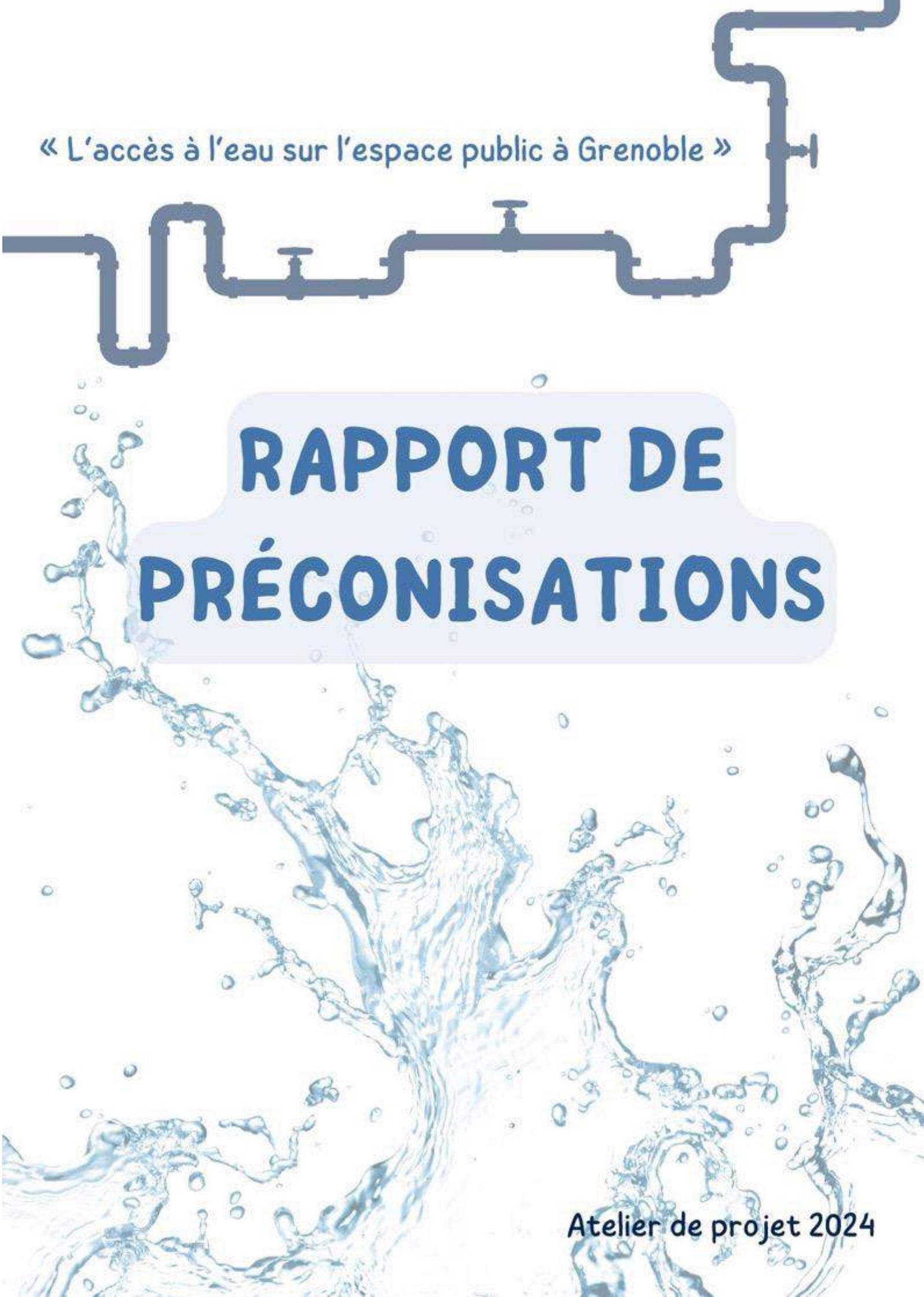




« L'accès à l'eau sur l'espace public à Grenoble »



RAPPORT DE PRÉCONISATIONS



Atelier de projet 2024

Introduction	Atelier de projet « L'accès à l'eau sur l'espace public à Grenoble ».	2
1.	La composition du panel citoyen.ne.s	5
2.	Présentation de la démarche	8
3.	Les intervenant.e.s rencontré.e.s au cours de la démarche.	13
4.	Les préconisations – présentation et priorisation	14
4.1.	Thématique : Bornes à eau potable, toilettes publiques et fontaines ornementales : répartition géographique et accessibilité ; accès à l'eau pour les animaux.	15
4.2.	Thématique : Histoire de l'eau à Grenoble - symbolique, place de l'eau dans la ville, mise en perspectives.	18
4.3.	Thématique : Eau et fraîcheur.	20
4.4.	Thématique : Lutte contre le gaspillage, gestion, récupération des eaux de pluie. .	22
4.5.	Thématique : Accès à l'eau pour tous.tes et notamment les personnes les plus précaires, santé, sanitaires, hygiène.	24
Bilan des membres du panel		26
Annexe 1 – Document de cadrage des CCI		28
Annexe 2 – Composition du panel		31
Annexe 3 – Présentation des compétences de la ville en matière de gestion de l'eau		37
Annexe 4 – Liste des documents fournis pendant l'atelier : lien vers gare centrale		49

Remarque préliminaire :

Deux membres du panel citoyen, issus des Conseils Citoyens Indépendants (CCI), se sont opposés à l'adoption du présent rapport de préconisations.

Introduction Atelier de projet « L'accès à l'eau sur l'espace public à Grenoble ».

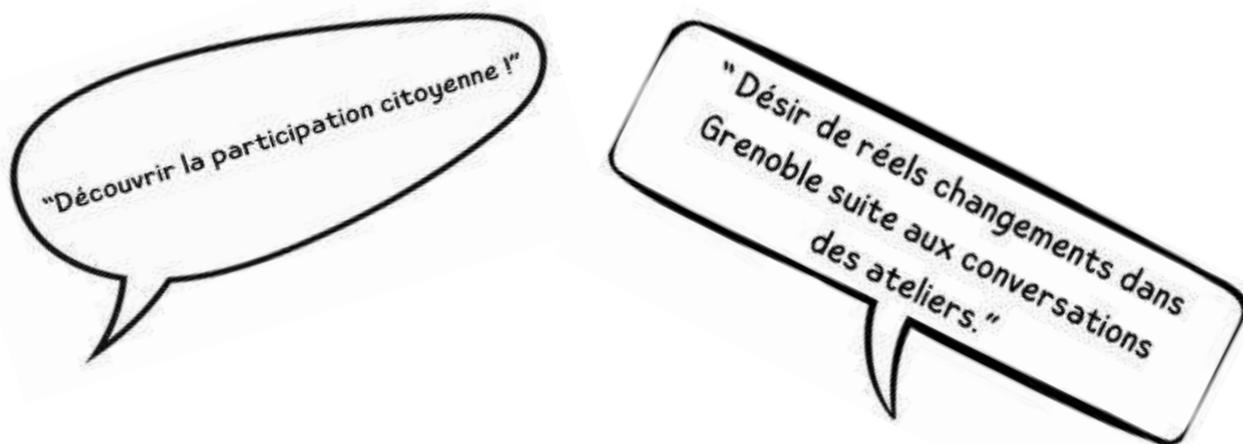
Dans le cadre de la Charte de fonctionnement des Conseils citoyens indépendants (CCI), la Ville de Grenoble s'engage à mettre en place deux Ateliers de projet par an, ayant pour mission de produire des préconisations sur une politique municipale donnée. « L'accès à l'eau sur l'espace public à Grenoble » a été choisi comme sujet prioritaire pour l'année 2024 par les Conseils citoyens indépendants.

Le mandat confié aux citoyen.nes de l'Atelier de projet est d'établir des préconisations pour une meilleure connaissance et un meilleur accès à l'eau sur l'espace public à Grenoble. En effet, plusieurs collectifs citoyens se sont mobilisés autour la problématique de l'accès à l'eau sur Grenoble que ce soit pour répondre à des besoins fondamentaux (accès universel et équitable à l'eau potable et à des toilettes publiques), à des besoins écologiques et de fraîcheur, à des enjeux esthétiques et patrimoniaux (fontaines). Ce sujet a souvent été l'objet de projets déposés au budget participatif. Aujourd'hui les Conseils citoyens indépendants, au travers de cet Atelier de projet, souhaitent aborder cette question dans sa globalité en interrogeant les différents usages de l'accès à l'eau sur l'espace public, l'état de fonctionnement des points d'accès à l'eau et leur répartition sur le territoire grenoblois.



Séance 3 - échange avec les élu.es

Plusieurs motivations pour prendre part à cette démarche ont été évoquées par les participant.e.s. Tout d'abord, ils et elles ont exprimé l'envie de découvrir une **expérience démocratique** et de comprendre le fonctionnement de ces espaces de participation citoyenne.



Extrait synthétisé de l'expression des attentes des participant.e.s

Le second axe de motivation évoqué est celui **de la compréhension et de la découverte du sujet et du lien entre eau et espace public.**

Une partie des participant.e.s de l'atelier s'est dit motivée par **l'apport et la discussion de pistes de réflexion concrètes ayant un impact local sur la Ville de Grenoble.**

Les membres du panel ont également exprimé dans leur majorité leur confiance dans l'efficacité de cet exercice démocratique, ainsi que dans la possibilité de parvenir à des consensus quant aux préconisations qui émergeront de ce processus.

Les membres du panel ont identifié **trois dimensions cruciales** à leurs yeux pour la Ville de Grenoble et ses habitant.es concernant l'accès à l'eau et qui devaient guider leurs travaux :

- L'accès à l'eau potable est **un droit fondamental** pour tous les citoyen.e.s ;
- Le respect des **enjeux contemplatifs et récréatifs des points d'eau** actuels doit être préservé et de nouveaux points d'eaux sont à développer en tant qu'opportunités de détente et de loisirs, et pour répondre aux besoins de fraîcheur en hausse avec le changement climatique ; et,
- La **gestion et la préservation de la ressource en eau**, jugée précieuse.

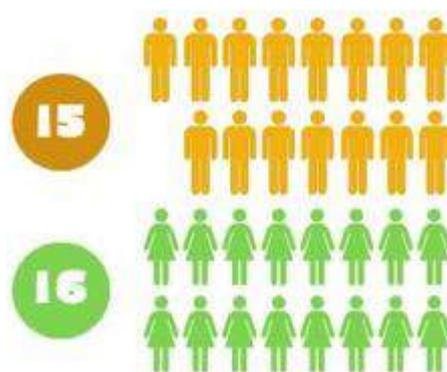
Les membres du panel ont fait émerger collectivement **quatre axes de travail** lors de l'appropriation du sujet et l'expression des questions à creuser :

- L'amélioration **de la cartographie et de l'état des lieux des points d'eau** ;
- La **maintenance et l'amélioration des infrastructures** ;
- La **gestion économe de l'eau**, ainsi que,
- **L'accessibilité et la sécurité.**

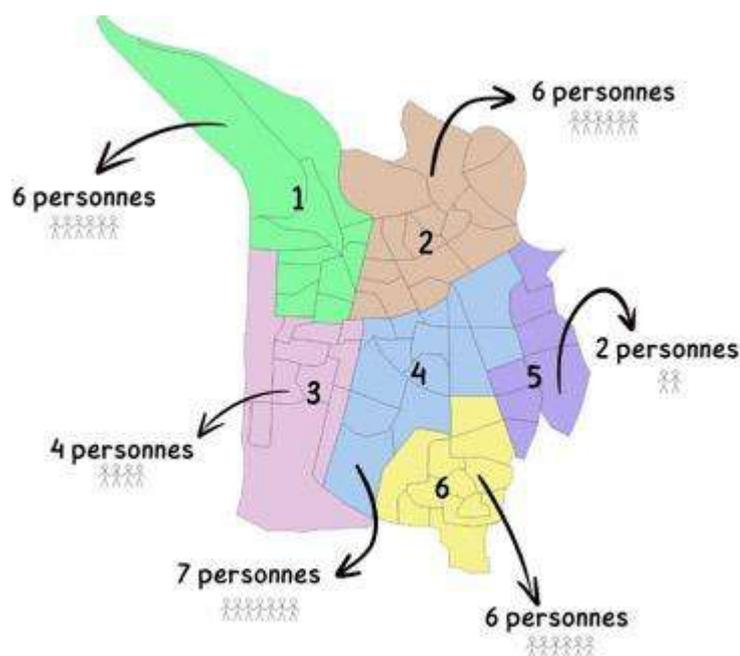
1. La composition du panel citoyen.ne.s

Le panel citoyen ayant participé à cet atelier de projet est composé de 31 personnes. Initialement le panel recruté était de 33 personnes, dont 2 d'entre elles n'ont participé à aucune séance. Nous retenons donc un panel effectif de 31 personnes ayant pris part à cet atelier. Sur ce panel de 31 personnes, **7 personnes sont issues des Conseils citoyens indépendants (CCI) et 24 personnes sont issues du tirage au sort** (après une démarche d'aller-vers dans la rue et d'appels téléphoniques).

Parmi les participant.e.s, la **répartition de genre** est quasiment à l'équilibre avec 16 femmes (soit 51,6%) et 15 hommes (soit 48,4%).

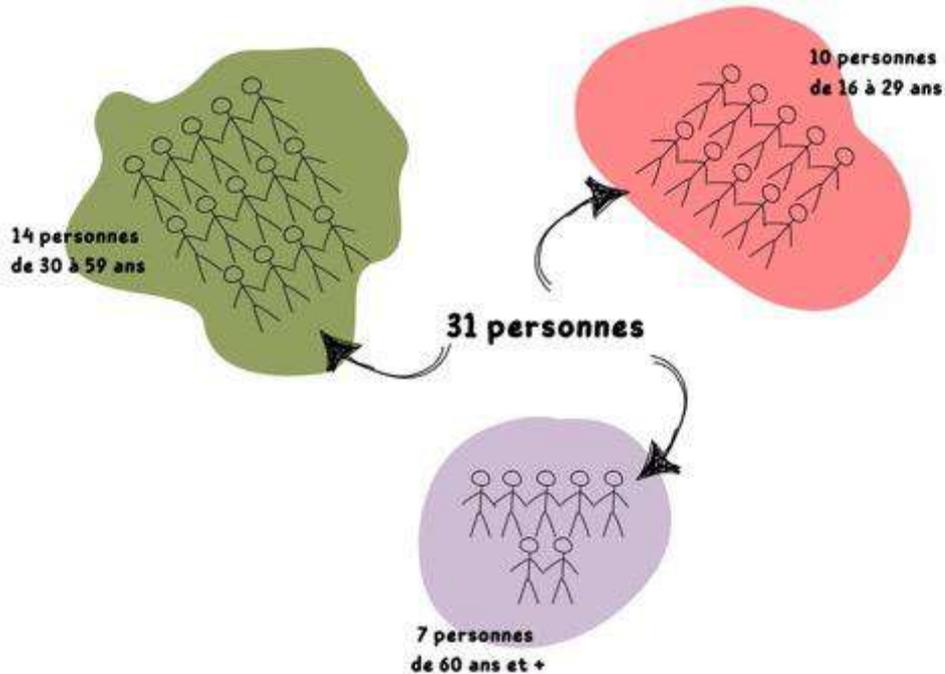


En termes de répartition géographique (par secteur),

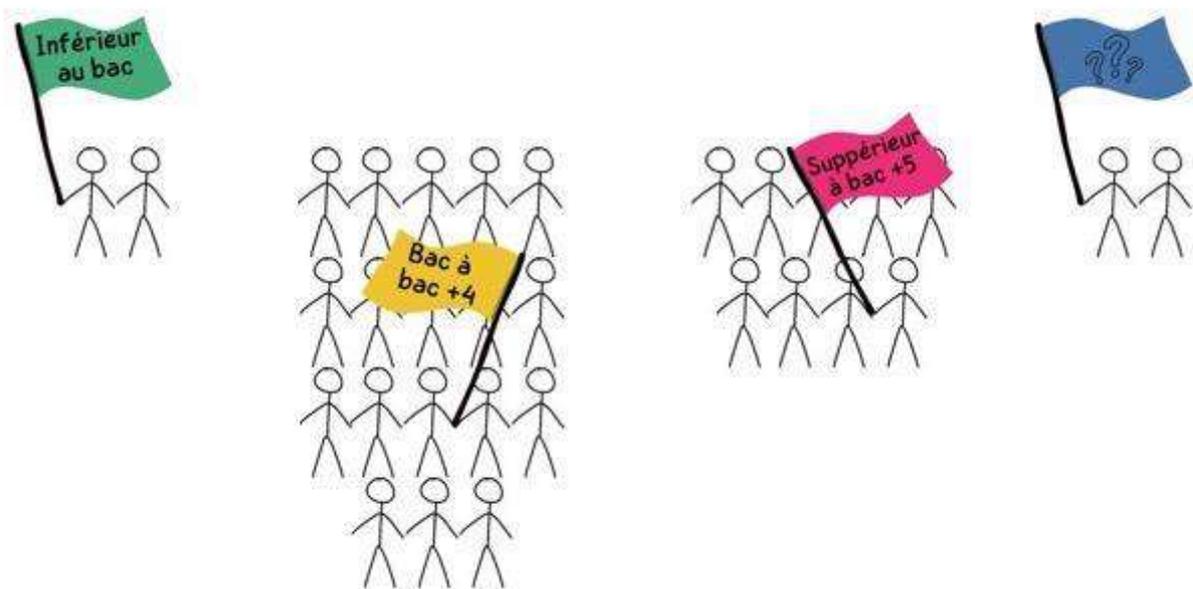


6 personnes sont issues du secteur 1 (soit 19,35%),
6 personnes sont issues du secteur 2 (soit 19,35%),
4 personnes sont issues du secteur 3 (soit 12,90%),
7 personnes sont issues du secteur 4 (soit 22,58%)
2 personnes sont issues du secteur 5 (soit 6,45%),
6 personnes sont issues du secteur 6 (soit 19,35%).

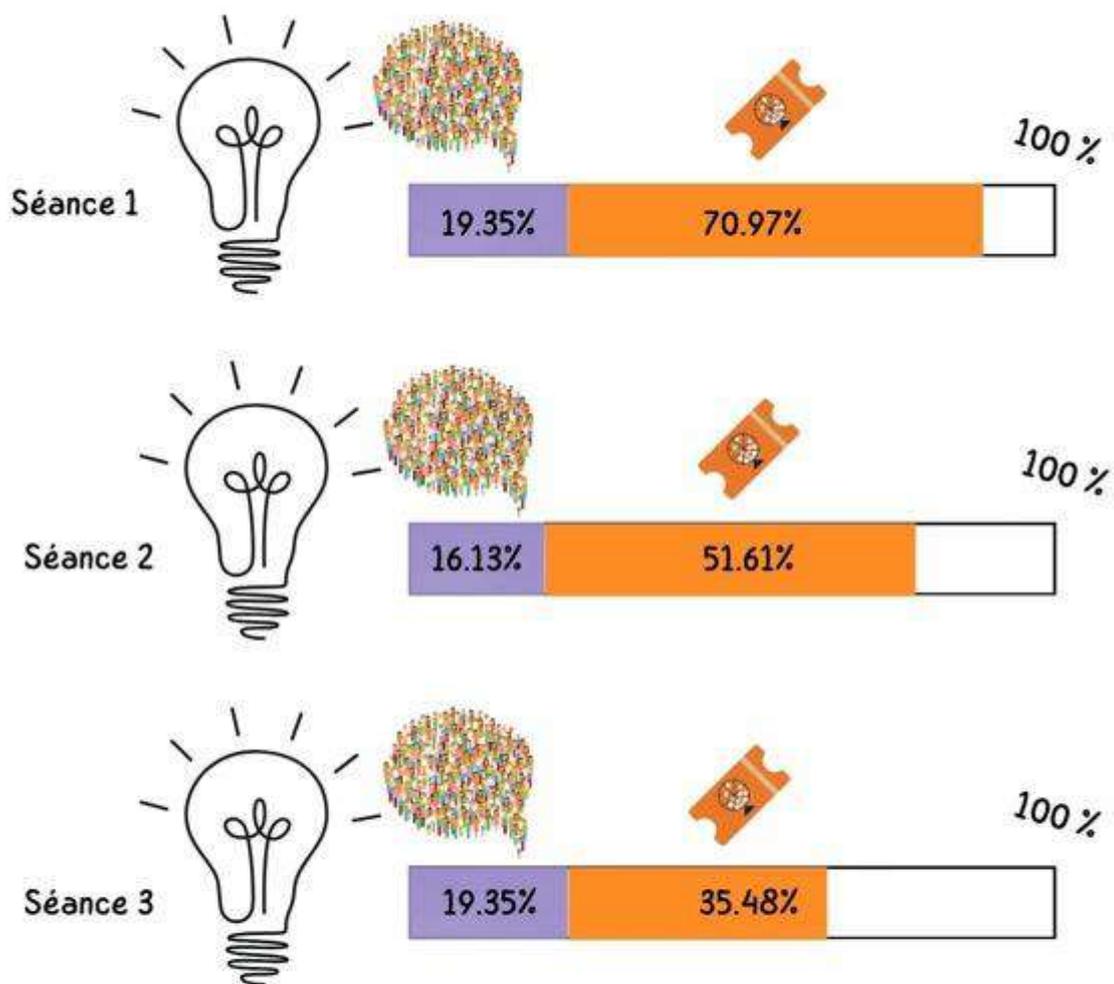
La répartition du panel selon les tranches d'âge (en %) est constituée de 10 personnes âgées de 16 à 29 ans (soit 32,26%), 14 personnes entre 30 et 59 ans (soit 45,16%) et 7 personnes entre 60 ans et plus (soit 22,58%).



La répartition du panel selon le niveau de diplôme (en %) est de 2 personnes ont un diplôme inférieur au bac (soit 6,45%), 18 personnes ont un diplôme bac à bac +4 (soit 58,1%), 9 personnes ont un diplôme supérieur à bac +5 (soit 29%), 2 personnes n'ont pas souhaité communiquer cette information (soit 6,45%).



Enfin, il apparaît que le **taux de participation sur les 3 séances a été en moyenne de 71 %**.



Taux de participation par séances selon l'origine du recrutement



Vous retrouverez le détail de cette participation par séance et la procédure du tirage au sort en Annexe 2 « Composition du panel ».

2. Présentation de la démarche

L'Atelier de projet est un outil de démocratie locale pour offrir à des grenoblois-es, volontaires et tiré-es au sort, des espaces de construction des politiques municipales. Cet Atelier travaille spécifiquement sur la thématique de l'accès à l'eau sur l'espace public à Grenoble. Pour préparer cet Atelier de projet, une réunion de cadrage a été organisée le 16 avril 2024 entre la Ville et les différents CCI (cf. compte-rendu en Annexe 1). Au terme de celle-ci, il avait décidé d'avoir un temps dédié sans les élu-es lors de la première séance pour échanger avec l'équipe d'animation sur la démarche et le déroulé des séances.

À noter que ce temps n'a pas été mis en place lors de la 1ère séance, malgré des demandes répétées des représentants des CCI. En inter-séance, la Ville de Grenoble s'en est excusée auprès des membres des CCI. Après échange avec l'équipe d'animation, *Agora Dazibao*, un temps dédié aux CCI a été intégré en introduction de la deuxième séance lors duquel un membre des CCI a présenté le cadrage qu'ils avaient proposé pour cet atelier de projet.

*Deux membres du panel, issus des CCI 1 et 2, souhaitent ajouter la mention suivante :
« Toutefois ce cadrage porté à la connaissance de tous les participants en 2e séance n'en a pas pour autant été respecté ensuite, lors des 2e et 3e séances, tout comme pour la 1ère séance, en continuant à ne pas traiter uniquement le sujet et à perdre un temps précieux en hors sujet. »*

Dans le cadre de cet Atelier de projet sur « l'accès à l'eau dans l'espace public », il s'agit pour le panel de citoyen-nes d'établir des recommandations à destination des élu-es et du Conseil municipal sur les sujets suivants :

- Inventorier, cartographier les points d'accès à l'eau sur l'espace public (bornes fontaines, toilettes publiques, fontaines, bassins, ...), en identifiant les manques et dysfonctionnements
- Proposer des pistes d'action pour assurer une répartition équilibrée des points d'accès à l'eau sur l'ensemble du territoire, en tenant compte de la densité de la population
- Identifier les différents usages des points d'eau pour mieux répondre aux besoins des grenoblois-es

Le panel s'est ainsi réuni lors de 3 ateliers de travail le 6, 15 et 27 juin 2024 afin d'entreprendre collectivement la démarche d'élaboration des préconisations. Ces 3 séances ont été animées par l'équipe d'Agora Dazibao, agence de consultation en intelligence collective. La démarche d'intelligence collective établie par l'équipe de facilitation en lien avec les services de la Ville de Grenoble se construit en 5 étapes, réparties sur les trois séances.

Les trois ateliers ont permis d'atteindre les 4 premières étapes de la démarche. La cinquième étape de la démarche (présentation des solutions) sera pleinement atteinte par la présentation de ce rapport au Conseil municipal.



Chaque atelier avait un certain nombre d'objectifs à atteindre :

Objectifs de la première séance, jeudi 6 juin 2024

- Construire le groupe
- Comprendre le dispositif et son fonctionnement
- Prendre connaissance du sujet, identifier les sujets de réflexion du panel en complément des points portés par les CCI.
- Établir une méthodologie pour la suite de travail.

Objectifs de la deuxième séance, samedi 15 juin 2024

- Installer une démarche d'intelligence collective pour construire un débat de qualité et faire émerger des préconisations collectives.
- Approfondir la réflexion et monter en compétence sur le sujet en interrogeant des personnes-ressources et des spécialistes du sujet.
- Identifier les premières pistes de préconisations.
- Préparer la prochaine et dernière étape qui doit formaliser les recommandations et les prioriser.

Objectif de la troisième séance, jeudi 27 juin 2024

- Consolider les recommandations prioritaires et finaliser le rapport de préconisations de l'Atelier de projet.
- Choisir des portes paroles qui présenteront ces recommandations en Conseil municipal.
- Présenter ces recommandations aux élu-es et technicien-nes référents et échanger avec eux sur la deuxième partie de la séance.

Lors de la dernière séance de travail, le 27 juin, les 16 préconisations élaborées par le panel ont pu être présentées à :

- [Annabelle Bretton](#), Adjointe Éducation populaire, Jeunesse, Vie associative et Démocratie participative – Quartier de l'école les Genêts ;
- [Gilles Namur](#), Adjoint Espaces publics - Nature en ville - Biodiversité et Fraîcheur, Végétalisation – Mobilités Circulation - Stationnement - Pré-contentieux – Réglementation de la publicité – Quartier de l'école Sidi Brahim ; et,
- Manon Locatelli, Responsable du Pôle Eau et Rafraîchissement, Ville de Grenoble



Les planches de facilitation graphique qui suivent ont été produites par Charlotte Allegret, facilitatrice graphique, lors de la séance de travail de l'atelier du 15 juin 2024. Elles présentent la démarche et les idées en cours de développement au moment de cette deuxième séance de travail.



AU CŒUR DE LA PARTICIPATION CITOYENNE - LES ATELIERS PROJET

Ville de Grenoble + Une équipe de facilitation indépendante + Un panel de citoyens

Les bonnes conditions de la participation

Notre Sujet



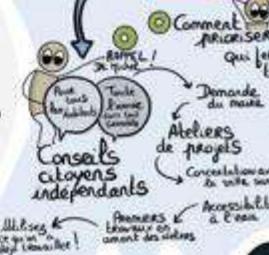
Notre Suite



Comment nous y prendre?



Nos défis de démocratie participative

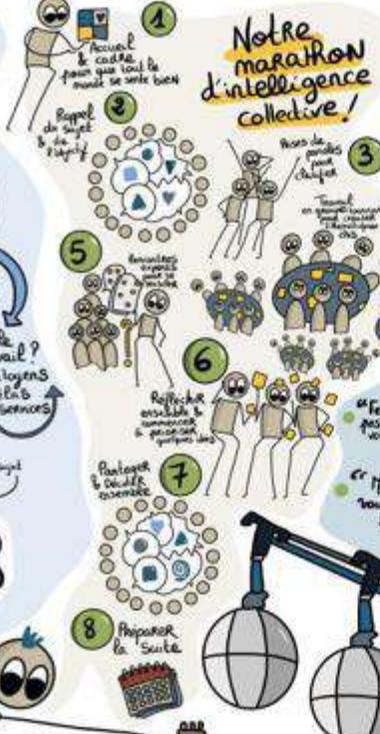


L'accès à l'EAU sur l'espace public à GRENOBLE

Séance de travail 15 juin 2024



Notre marathon d'intelligence collective!



Nos paroles ici & là!

- "Hi je suis!"
- "Pourquoi on parle pas tous ensemble?"
- "Pourquoi on demande aux citoyens de faire de la parole?"
- "C'est super intéressant"
- "Ahaaaah comprend mieux"
- "On a avancé"
- "Vous m'avez ravivé"
- "J'ai eu des réponses à mes questions"
- "Ton agencement moment"
- "De superbes liens habitants services"
- "Un manque de Regarde"
- "Les experts c'est passionnant"
- "Bonne Resultat!"
- "C'est pas évident mais on est citoyens non!"
- "Flaque de Charbon"
- "Sympa la journée"
- "Super de travailler en équipes"
- "Je me sens enrichie"
- "On a vraiment avancé"



L'ACCÈS À L'EAU SUR L'ESPACE PUBLIC À GRENOBLE

AU CŒUR DES RÉFLEXIONS & IDÉES CLÉS - LES ATELIERS PROJET



Bonnes fontaines
Répartition géographique
Accessibilité
Accès pour les animaux

PRÉCONISATIONS

- 1. Inventaire des marques
 - Abbaye
 - Rondau
 - Événement
 - Boissons les lieux!
 - Teissière
 - Village olympique
 - Alpin
 - Pramp. T&E
- 2. Maintenance avec accueil de la signalisation
 - Un circuit efficace pour répondre
 - Moderniser l'existant & adapter les équipements aux usages
 - Un signal simple pour les navigants du numérique
- 3. Une carte interactive connectée avec le logiciel ville
 - Signalement simple
 - Log aux GPS
 - Signaux simples
 - Un signal simple pour les navigants du numérique
 - Nommer un adjoint coordonnateur aux bornes
- 4. Des conseils ou outils de récupération d'eau pour les chiens
- 5. Citoyens verte point d'eau
- 6. Adaptation technique pour animaux
- 7. Prévention message
- 8. Signalétique Repères Pannaux

IDÉES DÉBAT

Une journée pour 31 propositions concrètes

PRÉCONISATIONS

- 1. Développer les toilettes publiques femmes & mobilité réduite
- 2. Espaces & ouvertures publiques
 - 26/12/24
 - 7/7/7
 - Matérialiser avec des équipements publics
- 3. Accès à l'eau pour tous les Avancée Santé Sanitaires Hygiène
- 4. Fontaines Nouvelle génération
- 5. Food Truck en mode douche
 - Bibio Bus en Bibio douche
- 6. Un trou dans la Raquette à Baotille
- 7. Cartes & Infos hors smartphone
 - Sur les axes de bus
 - + Repenser Redesigner la carte
 - Vignette BARS
 - sur les toilettes
 - Dialogue sur ce qui existe!
 - Voir aussi



PRÉCONISATIONS

- 1. Eau & Fraîcheur Lutte contre le gaspillage Gestion de l'eau Récupération des eaux de pluie
- 2. L'été au parc animation autour de l'eau
- 3. Eau de pluie Stocker l'eau "Génies" Bâche de récup eau des toitures
- 4. Changer les modèles
- 5. Sensibiliser
- 6. Références QR code sur les équipements pour signaler
- 7. Espaces baigrades
 - Eau de l'Isère pour les cimetières et parcs
 - "Pompes" "Canons d'irrigation"
 - L'été au parc animation autour de l'eau
 - Unités pour y aller
 - Sur les axes de bus
 - Sur les axes de bus



DÉBAT IDÉES

DÉBAT IDÉES

On parle de rafraîchissement à la fois est-ce possible?

Histoire de l'eau Place de l'eau dans la ville

Expert Nicolas



PRÉCONISATIONS

- 1. Valoriser l'histoire de l'eau Des panneaux? Ou? Comment? Un groupe de travail
- 2. Moderniser les fontaines historiques
- 3. Reconstruire les statues du torrent
- 4. Organiser des baigrades & plages Isère & Deac
- 5. Suivre les évolutions morphologiques des cours d'eau
- 6. Surveiller le niveau des eaux souterraines

DÉBAT

IDÉES

Pour Pollution & sécurité pour les baigrades

Il existe des balades commentées des fontaines & des balades en canal
Rappel que l'eau a été un combat sur des siècles
Voir compétence de la ville



OBSERVATIONS

L'été & le début sources d'eau historiques
Un voyage dans le temps
Tenir compte de la météo

L'accès à l'EAU sur l'espace public à GRENOBLE

Séance de travail 15 juin 2024

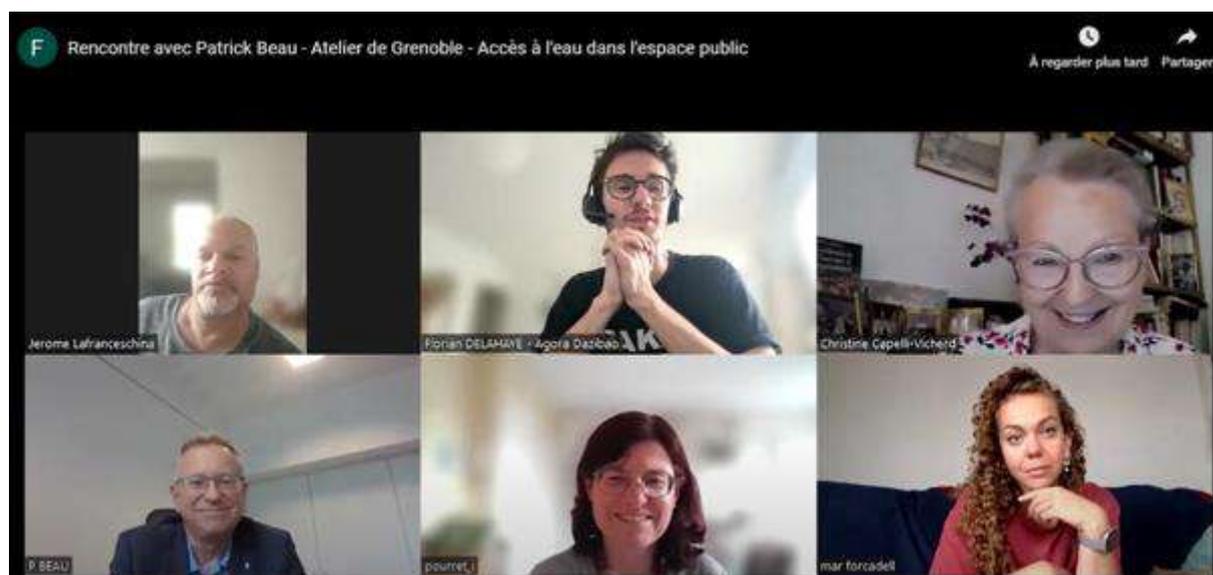


L'ACCÈS À L'EAU SUR L'ESPACE PUBLIC À GRENOBLE

3. Les intervenant.e.s rencontré.e.s au cours de la démarche.

Les membres du panel ont pu rencontrer et échanger avec 9 expert.e.s au cours des séances de travail en physique ainsi qu'en inter-séance en visio :

- **Manon Locatelli** - Responsable du Pôle Eau, Direction de la ville de Grenoble.
- **Angélique Giannini** - Responsable du plan forte chaleur et de la carte fraîcheur de Grenoble, Direction Santé publique et Environnement de la ville de Grenoble.
- **Anne-Cécile Fouvet** - Ingénieure sanitaire, Direction Santé publique et Environnement de la ville de Grenoble.
- **Quentin De Neeff** - Chef de projet aménagement de l'espace public, Ville de Grenoble
- **Joséphine Crouzet** - Responsable de la mission Observation sociale, Ville et CCAS de Grenoble.
- **Anne-Cécile Monin** - Chargée d'Aller-vers Accès aux droits, Direction Action Sociale et lutte contre la pauvreté et précarité du CCAS
- **Nicolas Tixier** - Architecte, Professeur HDR Directeur du CRESSON Directeur adjoint de l'UMR Ambiances, Architectures, Urbanité – Chercheur UGA.
- **Akim Slaimi** - Membre de l'association Point d'eau.
- **Patrick Beau** - Directeur Technique Eau et Assainissement, Eaux de Grenoble Alpes, Société Publique Locale.



Visioconférence expert.es - Rencontre avec P. Beau

4. Les préconisations – présentation et priorisation

Grâce aux échanges avec les expert.e.s et aux savoirs d'usage des participant.e.s de l'atelier, il ressort que la thématique de « l'accès à l'eau sur l'espace public » ne se limite pas à la question d'une répartition homogène de l'eau sur le territoire de la ville de Grenoble. Il inclut également des questions d'usages, de partage, d'accessibilité, de préservation, etc., qui ont été posées par l'ensemble des participant-es lors des différents ateliers de manière incrémentale.

À partir des quatre axes identifiés au lancement de l'atelier, les membres ont pu travailler sur les cinq thématiques suivantes qui ont émergé tout au long de cette démarche d'intelligence collective :



4.1. Thématique : Bornes à eau potable, toilettes publiques et fontaines ornementales : répartition géographique et accessibilité ; accès à l'eau pour les animaux.

Constat et problématique :

Les participant.e.s ont constaté une répartition inéquitable des bornes à eau potable, des toilettes publiques et fontaines ornementales laissant certains quartiers populaires, accueillant des personnes âgées ou des familles, moins bien pourvus, notamment les secteurs 5 et 6 avec un déséquilibre important entre le Sud et le Nord des grands boulevards grenoblois. Ils ont aussi constaté qu'un certain nombre de ces équipements étaient défectueux et hors service quel que soit le secteur.

En ce qui concerne les sanitaires, notamment des toilettes sèches, sont fréquemment détériorées. Si l'initiative « Ici toilettes » est jugée comme positive, elle est considérée comme trop peu connue encore à ce stade pour satisfaire les besoins des personnes qui habitent et fréquentent la ville.

Les sanitaires existants sont jugés comme étant souvent défectueux. Au parc Paul Mistral, où seulement deux toilettes sont disponibles, le service est nettement insuffisant par rapport à la demande. Certains secteurs géographiques comme les secteurs 5 et 6 sont considérés comme moins bien couverts. Il a également été estimé que la montée/descente de et vers la Bastille manquait de points d'eau. Le dysfonctionnement fréquent des fontaines s'ajoute à ces difficultés, tout comme l'absence parfois d'accès à l'eau pour les enfants.

En outre, la présence notable de nombreux urinoirs pour les hommes soulève la question de l'équité d'accès aux sanitaires dans l'espace public. Cette observation invite à réfléchir sur la manière dont les infrastructures sanitaires répondent aux besoins diversifiés de la population, y compris ceux des personnes à mobilité réduite, ainsi qu'à envisager des solutions pour garantir un accès équitable et sécurisé à l'eau et aux installations sanitaires pour tous et toutes.

La carte fraîcheur, bien que pertinente pour les périodes de canicule, est considérée comme difficile à lire et jugée obsolète par certain.e.s. Le système de signalement de la ville, bien que potentiellement utile, est perçu comme trop complexe pour un usage rapide. Par ailleurs, les membres du panel ont estimé que certains équipements ne sont pas suffisamment signalés, rendant leur localisation difficile, et ne sont pas toujours accessibles ou pratiques. Les membres ont également identifié que certains points d'eau sont également contaminés par les animaux et qu'il était nécessaire de remédier à ce problème.

Il est aussi apparu important pour les membres de sécuriser les changements induits par les préconisations proposées ci-dessous par la mise en place de deux plans pluriannuels



de financement ainsi que la nomination d'un.e adjoint.e dont la délégation serait réservée à la thématique de l'eau ainsi qu'une coordination technique spécifique.

Préconisation 1 « Réaliser un diagnostic territorial de l'accès à l'eau sur l'espace public à Grenoble »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- Localiser et inventorier toutes les bornes à eau potable, toilettes publiques et fontaines ornementales y compris les équipements hors d'usage et non répertoriés dans la Carte Fraicheur de la Ville de Grenoble 2024 ;
- Vérifier l'accessibilité aux femmes pour les toilettes publiques et aux personnes à mobilité réduite (PMR) pour les bornes à eau potable et les toilettes publiques ;
- Identifier et combler les secteurs déficitaires ;
- Ajouter ou réparer des équipements non accessibles ou défectueux ;
- Mettre en place 2 plans pluriannuels de financement sur l'accès à l'eau :
 - Un Plan pluriannuel de RÉFECTION des bornes à eau potable, toilettes publiques et fontaines ornementales ; et,
 - Un Plan pluriannuel de CRÉATION de nouvelles bornes à eau potable, toilettes publiques et fontaines ornementales.

Niveau de priorité : 1 – à mettre en œuvre dans un premier temps.

Préconisation 2 : « Créer une nouvelle cartographie »



Action et mise en œuvre envisagée :

- Effectuer un inventaire de toutes les bornes d'eau potable, toilettes publiques et fontaines ornementales issu du diagnostic de la préconisation 1 ; et,
- Fournir une localisation claire et explicite des équipements.

Niveau de priorité : 1 – à mettre en œuvre dans un premier temps.

Préconisation 3 : « Créer d'une version papier sous forme de dépliants pour les personnes en situation de fracture numérique »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- Intégrer les éléments des diagnostics dans une carte papier/dépliant idéalement à actualiser 2 fois par an avec un nom plus simple ;

- Distribuer cette carte à des points clés de Grenoble, en s'assurant qu'elles soient disponibles notamment dans les lieux fréquentés par les sans-abris :
 - Abribus et tramways ;
 - Entrées des parcs ;
 - Commerces (bars, magasins de presse, bureaux de tabac) ;
 - Maisons des habitants ; et,
 - CCAS et bâtiments publics (musées, écoles, etc.).

Niveau de priorité : 1 – à mettre en œuvre dans un premier temps.

Préconisation 4 : « Mettre en place d'un design actif (nudge) pour faciliter la localisation des points d'eau sans support numérique ou papier »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- Installation de panneaux avec des inscriptions telles que « ici eau potable » ou « eau potable dans X mètres... ».

Niveau de priorité : 1 – à mettre en œuvre dans un premier temps.

Préconisation 5 : « Créer une application numérique intégrant la carte »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- Intégrer les éléments des diagnostics sur une application ; et,
- Intégrer de l'interactivité à cette application (niveau à déterminer).

Niveau de priorité : 1 – à mettre en œuvre dans un premier temps.

Préconisation 6 : « Améliorer le signalement des dysfonctionnements des équipements publics »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- Affichage d'un numéro de téléphone ou d'un QR code sur les bornes à eau potable et toilettes publiques. Ces outils ont pour but de signaler les problèmes et transmettent les informations directement aux services de la ville ; et,
- Créer le cas échéant un protocole de signalement via l'application de la préconisation précédente.

Niveau de priorité : 1 – à mettre en œuvre dans un premier temps.

Préconisation 7 : « Renforcer la gouvernance pour développer l'accessibilité et la maintenance des points d'eau publics »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- Désigner un.e adjoint.e au maire spécialisé.e sur l'eau ; et,
- Créer une fonction d'un coordonnateur des divers services.

Niveau de priorité : 1 – à mettre en œuvre dans un premier temps.

4.2. Thématique : Histoire de l'eau à Grenoble - symbolique, place de l'eau dans la ville, mise en perspectives.

Constat et problématique :

Les membres de l'atelier ont constaté que l'Histoire de l'eau à Grenoble et du rôle de l'eau dans la ville de Grenoble étaient méconnus. Au cours des échanges entre membres et avec l'expert, il est notamment apparu que la majorité des membres ignorait l'impact des inondations sur la construction de la ville, notamment la crue historique de 1859, qui a conduit à des aménagements spécifiques et des cours d'eau, tels que le cours Jean Jaurès construit en contre-digue et le Jardin de ville surélevé. Les membres ont majoritairement appris que la ville était construite sur une forêt de pilotis dans un sol rapidement humide et proche de la nappe phréatique. Cependant, cette Histoire est largement ignorée et peu accessible dans l'espace public. Il a été constaté que les cours d'eau à Grenoble sont réputés menaçants. De plus, Grenoble possède de nombreuses fontaines ornementales dont la symbolique et la fonction originale sont méconnues des habitants, et la plupart de ces fontaines sont actuellement hors d'usage. Une part importante du budget de la ville est dédiée à leur réfection, soulignant l'importance de ces éléments patrimoniaux malgré leur état actuel.

Préconisation 8 : « Valoriser l'Histoire de l'eau dans l'Histoire de Grenoble »

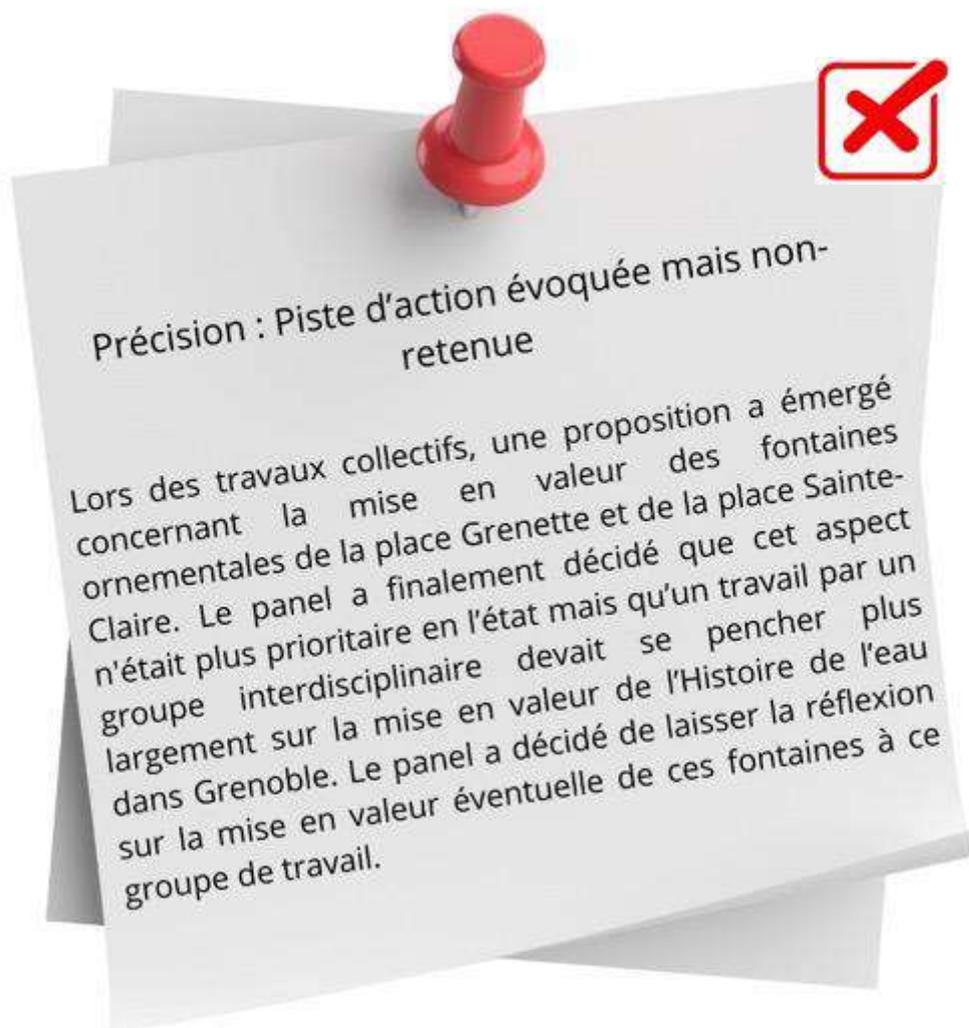


Actions et mise en œuvre envisagée :

- Constituer un groupe de travail interdisciplinaire d'expert.e.s de l'eau, de l'Histoire de la ville, d'architecture et de citoyen.ne.s pour :
 - Documenter les traces de l'Histoire de l'eau dans l'Histoire de Grenoble (ouvrages, archives, etc.) ;
 - Identifier des lieux ;
 - Choisir les thèmes ;
 - Identifier des supports de communication (dont des panneaux d'affichage sur le modèle de ceux qui se trouvent à la Bastille) ;

- Réfléchir à la reconstruction de la statue Torrent d'Urbain Basset ;
- Proposer des parcours touristiques ;
- Proposer des manifestations autour de l'eau (en commençant et impliquant les enfants dans les écoles) ; et, intégrer dans ces thématiques la qualité de l'eau, la non-pollution et la lutte contre le gaspillage.

Niveau de priorité : 2 – à mettre en œuvre dans un deuxième temps.





Séance 2 - Restitution du groupe histoire de l'eau

4.3. Thématique : Eau et fraîcheur.

Constat et problématique :

De manière générale, les équipements de rafraîchissement sont perçus comme insuffisants ou mal localisés, limitant leur accessibilité. Cette répartition inégale, combinée à une réactivité estimée insuffisante des services municipaux pour l'entretien du matériel, laisse certaines personnes démunies, surtout pendant les périodes de canicule. Les citoyen.e.s expriment également le besoin de diversifier les essences d'arbres pour améliorer la végétalisation urbaine et, par conséquent l'accès à la fraîcheur. Ils appellent à une réactivité accrue pour l'entretien et la maintenance des infrastructures existantes afin de garantir leur bon fonctionnement en continu.

Préconisation 9 : « Améliorer la végétalisation urbaine pour augmenter la fraîcheur »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- Créer davantage d'espaces verts, avec des arbres qui se développent plus vite, notamment sur les places ;
- Aménager des ombrières sur les parkings et dans les parcs ;
- S'assurer de l'ajout de nouvelles bornes à eau potable et de brumisateurs lors des travaux de réaménagement de la ville, notamment là où une opération de végétalisation est mise en œuvre ;

- Favoriser des espèces locales pour végétaliser la ville en restant vigilant aux espèces invasives.

Niveau de priorité : 1 – à mettre en œuvre dans un premier temps.

Préconisation 10 : « Aménager les quais de l'Isère et du Drac »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- Équiper en priorité les zones les plus fréquentées de l'Isère et du Drac :
 - Installer davantage d'équipements sportifs sur les berges ;
 - Installer des parcs pour les enfants avec des jeux d'eau ;
 - Ajouter des bornes d'eau potable à chaque aire de jeux/équipements ;
 - Ajouter des brumisateurs à chaque aire de jeux/équipements ;
 - Organiser des événements le long des berges.

Niveau de priorité : 2 – à mettre en œuvre dans un deuxième temps.



4.4. Thématique : Lutte contre le gaspillage, gestion, récupération des eaux de pluie.

Constat et problématique :

Les membres du panel ont relevé plusieurs préoccupations concernant la gestion de l'eau et le gaspillage associé. Ils ont constaté des dysfonctionnements notables, tels que des poteaux incendie qui fuient pendant plusieurs jours et des fontaines qui restent ouvertes trop longtemps, entraînant une perte d'eau significative. De plus, des disparités dans l'équipement des quartiers sont observées, avec certains quartiers comme la Caserne de Bonne bien pourvus, tandis que d'autres, comme Condorcet, manquent cruellement d'infrastructures adéquates. À Saint-Bruno, les brumisateurs installés ont été vandalisés, suggérant qu'ils ne répondent pas aux besoins spécifiques de ce quartier. Ces constats soulignent un problème majeur dans la gestion et l'adaptation des équipements d'eau à Grenoble, contribuant ainsi à un gaspillage important de cette ressource précieuse.

Préconisation 11 : « Adapter et moderniser les anciennes bornes à eau potable »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- Installer des mousseurs pour un meilleur flux, plus précis, des robinets ;
- Équiper les bornes de bacs pour permettre aux animaux (chiens, etc.) de boire ;
- Avoir deux sources sur la borne, une par gravitation pour les chiens et l'autre pour les humains ;
- Limiter le débit à 25 cl d'eau par pression sur le bouton de la fontaine ;
- Installer des fontaines nouvelles génération pour limiter la quantité d'eau.

Niveau de priorité : 1 – à mettre en œuvre dans un deuxième temps.

Préconisation 12 : « Adapter les fontaines ornementales. »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- Faire un diagnostic des fontaines en circuits fermés et en flux perdus pour remplacer les mécanismes en flux perdus jugés comme gaspillant trop d'eau par des circuits fermés.

Niveau de priorité : 2 - à mettre en œuvre dans un deuxième temps.

Préconisation 13 : « Sensibiliser et mettre en œuvre une campagne d’affichage pour une gestion économe de l’eau »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- Financer les activités de sensibilisation d’associations d’éducation populaire sur Grenoble sur ce sujet ;
- Sensibiliser et intervenir dans les écoles, périscolaires et centre de loisirs.

Niveau de priorité : 1 - à mettre en œuvre dans un premier temps.



4.5. Thématique : Accès à l'eau pour tous.tes et notamment les personnes les plus précaires, santé, sanitaires, hygiène.

Constat et problématique :

Les participant.e.s ont identifié plusieurs lacunes concernant l'accès à l'eau et aux sanitaires dans Grenoble, notamment pour les personnes les plus précaires. Il est estimé par les associations spécialisées que près de 4000 personnes sans domicile fixe (SDF) vivent à Grenoble. Parmi les parcours quotidiens des SDF, la gare et la Bastille se retrouvent fréquemment sur leurs passages. Les équipements proches de la gare et à la Bastille semblent insuffisants par rapport à ce flux.

Si la ville dispose de points d'hygiène pour les SDF, leur accès est malgré tout limité en termes de nombres d'horaires et de jours d'ouverture.

Préconisation 14 : « Mieux faire connaître et développer l'initiative « Ici toilettes »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- S'assurer de la bonne visibilité de vignettes « Ici toilettes » à coller sur les devantures des bars partenaires ;
- Médiatiser pour que les utilisateurs potentiels soient bien informés de l'existence de ce service ;
- Inciter plus de bars à participer à l'initiative « Ici toilettes ».

Niveau de priorité : 2 - à mettre en œuvre dans un deuxième temps.

Préconisation 15 : « Développer les bains-douches et services de lingerie solidaire »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- Favoriser une installation de bains-douches et de services de lingerie solidaire à travers la ville, notamment à la Gare et Bastille, en priorisant notamment l'installation d'un point douche à la gare ;
- Augmenter le nombre de bornes à eau potable à la Bastille ;
- Permettre à plus de sans-abris d'accéder à des laveries solidaires et gratuites ;
- Permettre une ouverture des bains douches 24/24 et 7/7, lieux à afficher sur la carte des points d'eau ;
- Favoriser l'utilisation des installations dans les gymnases ou bornes douches automatisées ;
- Développer le recours aux associations solidaires qui aident les SDF ; et,
- Développer un service de bain douche mobile.

Niveau de priorité : 1 - à mettre en œuvre dans un premier temps.

Préconisation 16 : « Développer les toilettes pour tous.tes sur la ville de Grenoble »



Actions et mise en œuvre envisagée :

- Réparer celles qui existent déjà et remplacer par des toilettes nouvelles technologies ;
- Développer le nombre de toilettes de façon homogène selon le nombre d'habitant.e.s et mieux les signaler (notamment : Quartier gare, dans le parc Paul Mistral, Bastille et Parc Jean Verlhac) ;
- Accroître l'amplitude d'ouverture des toilettes publiques, fermées la nuit à partir de 22h actuellement, pour les personnes vivant à la rue.

Niveau de priorité : 1 - à mettre en œuvre dans un premier temps.



Séance 2 : restitution du groupe accès à l'eau pour tous.tes.

Bilan des membres du panel

Les membres du panel qui ont participé à la plupart ou à la totalité des séances de travail ont été majoritairement très satisfaits de leur expérience démocratique et du travail de fond produit grâce à l'intelligence collective.

Ils ont également souligné que les postures de certain.e.s membres du panel citoyen n'étaient pas toujours respectueuses et ont pu créer des tensions. Un déséquilibre entre les membres des CCI et membres tirés au sort a pu être ressenti par certain-es comme une forme de mépris.

Deux membres du panel, issus des CCI 1 et 2, souhaitent ajouter la mention suivante :
« Cette forme de mépris ressentie est due au non-respect permanent du cadrage CCI et à l'obligation de le rappeler constamment pendant les 3 séances, en vain. »

Certains membres des CCI ont également exprimé leur inconfort quant aux méthodes d'animation d'intelligence collective, qui gagneraient à être explicitées en début d'atelier. Ces tensions ont néanmoins pu être dépassées par le collectif. Quant aux rencontres avec les expert.e.s, elles ont été considérées comme particulièrement riches et appréciées par les membres qui auraient pour la plupart souhaité davantage de temps avec ces personnes. Il a également été souligné par certain-es membres qu'un cadrage plus précis de leur intervention aurait été apprécié, de même qu'une documentation plus fournie en amont de l'atelier de projet.

Le temps imparti à cet atelier de projet aurait pu être plus long, d'après certain-es participant-es, afin d'avoir plus de temps d'échange entre membres du panel, et avec les expert-es.

Les membres ont parfois rencontré une certaine frustration quant à la part de créativité, de « rêve » désiré et la réalité.



Face au « *désir de réels changements dans Grenoble suite aux conversations* » exprimés par plusieurs membres du panel lors de l'atelier, c'est désormais aux membres du Conseil municipal de la Ville de Grenoble d'apporter une réponse aux préconisations du panel, dans le cadre de cette démarche.



Annexes

Annexe 1 – Document de cadrage des CCI

Compte-rendu de la réunion des CCI sur l'Atelier de projet « Eau » le mardi 16 avril 2024

Présent-es

Mahafouz TETENE (CCI6), Michel VOILIN (CCI2), Christine CAPELLI-VICHERD (CCI4), Marie MASSONI (CCI3), Anne LEMBA (CCI6), Bruno DE LESCURE (CCI1), Boris KOLYTCHEFF et Fanny SIMON (Sce Participation et Vie Associative- Ville de Grenoble)

1. Cadrage général : Qu'est-ce qu'un Atelier de projet ?

L'Atelier de projet est un outil de démocratie locale pour offrir à des grenoblois-es, volontaires et tiré-es au sort, des espaces de construction des politiques municipales.

L'Atelier de projet est composé de 36 grenoblois-es volontaires, dont 12 personnes issues des conseils citoyens indépendants.

Les participant-es se retrouveront sur 3 temps d'échanges lors desquels ils auront l'occasion de s'informer sur le sujet et d'échanger avec les Directions thématiques compétentes et des experts spécialistes du sujet. À l'issue de ces auditions et d'un travail d'analyse partagé, les membres de l'Atelier produiront un rapport de préconisations présenté en Conseil municipal, qui s'engage à répondre aux recommandations par voie de délibération.

Pour plus d'information, voir :

=> [Les ateliers de projets - Plateforme de démocratie participative de Grenoble \(metropoleparticipative.fr\)](https://metropoleparticipative.fr)

=> La Charte de fonctionnement des CCI (page 7) : https://grenoble.metropoleparticipative.fr/cms_viewFile.php?idtf=44612&path=Charte-de-fonctionnement-CCI-2018.pdf

2. Finalisation du cadrage de l'Atelier de projet Eau :

À l'issue des échanges, le sujet retenu pour cet Atelier de projet est « **L'accès à l'eau sur l'espace public à Grenoble** »

Remarque : La notion de « rafraîchissement » a été enlevée suite aux échanges avec les membres des CCI présents. Dans leur appréhension du sujet, la question de l'accès à l'eau ne se limite pas à la question de la fraîcheur. Il s'agit d'avoir accès à des points d'eau tout au long de l'année et d'adopter une approche plus globale de l'accès à l'eau. Le périmètre reste celui de l'espace public (et n'inclue pas les établissements recevant du public)

Ci-dessous la présentation de l'Atelier de projet, proposé suite à ces échanges :

Cet Atelier de projet sera chargé d'établir des préconisations citoyennes pour une meilleure connaissance et un meilleur accès à l'eau sur l'espace public à Grenoble.



En effet, plusieurs collectifs citoyens se sont mobilisés autour la problématique de l'accès à l'eau sur Grenoble que ce soit pour répondre à des besoins fondamentaux (accès universel et équitable à l'eau potable et à des toilettes publiques), à des besoins écologiques et de fraîcheur, à des enjeux esthétiques et patrimoniaux (fontaines). Ce sujet a souvent été l'objet de projets déposés au budget participatif.

Aujourd'hui les Conseils citoyens indépendants, au travers de cet Atelier de projet, souhaitent aborder cette question dans sa globalité en interrogeant les différents usages de l'accès à l'eau sur l'espace public, l'état de fonctionnement des points d'accès à l'eau et leur répartition sur le territoire grenoblois.

Dans cette perspective, il s'agira pour le panel de citoyen-nes d'établir des recommandations à destination des élu-es et du Conseil municipal sur les sujets suivants :

- Inventorier, cartographier les points d'accès à l'eau sur l'espace public (bornes fontaines, toilettes publiques, fontaines, bassins, ...), en identifiant les manques et dysfonctionnements
- Proposer des pistes d'action pour assurer une répartition équilibrée des points d'accès à l'eau sur l'ensemble du territoire, en tenant compte de la densité de la population
- Identifier les différents usages des points d'eau pour mieux répondre aux besoins des grenoblois-es

Calendrier

- **D'ici le 6 mai**, les CCI sont invités à
 - Envoyer les noms de leurs **2 représentant-es** qui participeront à cet Atelier de projet
Envoyer les **propositions d'expert-es** à auditionner dans le cadre de cet Atelier de projet (possibilité d'envoyer la fonction recherchée si vous n'avez pas de nom particulier à proposer)
- **D'ici le 22 mai** : Finalisation du panel de citoyen-nes pour les 24 autres personnes volontaires (par la Ville de Grenoble et un prestataire extérieur). La Ville communiquera aux CCI l'appel à volontaires pour le diffuser dans leurs réseaux.
- **Dates des 3 séances de l'Atelier de projet** : (un repas est proposé lors de chaque séance, ainsi qu'un service de garderie sur place et des tickets de transport)
 - **Jeudi 6 juin 18h-20h30** : 1ère séance présentant la problématique et le mandat confié au panel de citoyen-nes. Cette séance doit permettre une appropriation du sujet ainsi que partager un premier diagnostic sur l'accès à l'eau à Grenoble
 - **Samedi 15 juin de 9h30 à 16h30** : 2^e séance visant à approfondir le sujet en présence d'expert-es (proposé-es par le panel de citoyen-nes dont les membres des CCI, et les services de la Ville). Cette séance doit permettre de finaliser le diagnostic partagé et identifier les pistes d'action.
 - **Jeudi 27 juin de 18h à 21h** : Cette 3^e et dernière séance doit permettre de finaliser les pistes d'action prioritaires et le rapport de préconisation. Le panel de citoyen-nes devra également identifier les porte-paroles qui présenteront les préconisations au Conseil municipal. A noter que les élu-es et technicien-nes référent-es sur le sujet seront également présents sur la deuxième partie de



cette séance pour échanger avec le panel de citoyen-nes sur les pistes d'action proposées.

- Présentation du rapport de préconisation au Conseil municipal du **30 septembre 2024**

Points de vigilance apportés par des membres de CCI ayant participé à d'autres Ateliers de projet :

- Bien cadrer le périmètre de l'Atelier de projet pour que les personnes volontaires s'engagent bien dans toute la durée de l'Atelier de projet (3 séances). => Continuité du panel de volontaires
- Avoir un temps dédié sans les élu-es lors de la première séance pour échanger avec l'équipe d'animation sur la démarche et le déroulé des séances. Avoir de la flexibilité pour adapter le déroulé en fonction des retours du panel de citoyen-nes
- Avoir accès aux comptes-rendus des séances et au rapport de préconisation en amont des sessions pour que le panel de citoyen-nes puisse en prendre connaissance avant. Possibilité laissée aux participant-es de l'atelier d'amender les comptes-rendus pour assurer une fidélité des échanges retranscrits.
- Envoyer les documents qui sont demandés par le panel de citoyen-nes et si refus de transmission par la Ville de ces documents, le notifier dans le rapport final
- Avoir un temps dédié à la préparation de la présentation des préconisations en Conseil municipal par les représentant-es du panel de citoyen-nes

Annexe 2 – Composition du panel

Composition du Panel – Atelier de projet EAU

Modalités de composition du panel citoyen

Le panel de citoyen-nes ayant participé à cet atelier est composé de 31 personnes habitant Grenoble. Initialement le panel recruté était de 33 personnes, mais 2 d'entre elles n'ont participé à aucune séance. Nous retenons donc **un panel effectif de 31 personnes ayant pris part à cet atelier.**

Sur ce panel de 31 personnes, 7 sont issues des Conseils citoyens indépendants et 24 sont issues du tirage au sort (après une démarche d'aller-vers dans la rue et d'appels téléphoniques)

Le recrutement de ce panel a été pris en charge par le service Vie associative et citoyenne de la Ville de Grenoble et un cabinet de recrutement extérieur, le COHDA, selon les modalités décrites ci-dessous. Il a été recherché, autant que possible, un équilibre en termes de genre, de secteur géographique et de tranche d'âge. *(Notons que le niveau de diplôme a été demandé à titre informatif, mais ne figurait pas parmi les critères de diversité choisis)*

- ✓ **Appel à volontaire au sein des 6 Conseils citoyens Indépendants** (12 personnes maximum)
 - Appel à 2 volontaires par CCI parmi les membres des 6 CCI de Grenoble, en leur demandant un équilibre homme/femme
 - 7 personnes se sont ainsi portées volontaires, dont 1 membre du CCI 1 (après tirage au sort du reste du panel), 2 membres du CCI 2, 2 membres du CCI 4 et 2 membres du CCI 6
- ✓ **Le recrutement des 24 personnes volontaires, tirées au sort, s'est organisé selon 2 modalités :**
 - Un appel à volontaires sur la plateforme participative volontairesdegrenoble.fr via une campagne de communication de la Ville, accompagnée d'actions d'aller-vers sur des espaces publics ciblés.
Cet appel à volontaires a permis à 11 personnes de se porter volontaires
 - Un démarchage par appel téléphonique, mené par un Cabinet extérieur, le COHDA, missionné pour recruter une liste de 36 personnes volontaires, âgées entre 25 et 40 ans et réparties équitablement sur les 6 secteurs.
Cette démarche a permis à 41 personnes de se porter volontaires
- ✓ **Le tirage au sort du panel des 30 citoyen-nes** *(le panel issu du tirage au sort est passé de 24 à 30 personnes, car seules 6 personnes issues des CCI se sont initialement portées volontaires)*
 - **Les critères de diversité** choisis pour composer le panel étaient les suivants :
 - ✓ Parité hommes/femmes
 - ✓ 6 personnes par secteur
 - ✓ Diversité dans les tranches d'âges, en cherchant à être au plus près de cette répartition (d'après les [chiffres de l'Insee-2020](#)) :
 - 35 % de personnes étant âgées de 16 à 29 ans (soit 12 personnes sur le panel de 36)
 - 41 % de personnes étant âgées de 30 à 59 ans (soit 15 personnes sur le panel de 36)
 - 24 % de personnes étant âgées de 60 ans et plus (soit 9 personnes sur le panel de 36)
 - **Un premier tirage au sort a eu lieu sur le critère du genre** à partir du panel de volontaires recrutés en démarche d'aller-vers par la Ville ; 8 personnes ont ainsi été sélectionnées
 - **Un deuxième tirage au sort a eu lieu à partir du secteur géographique**, à partir du panel du COHDA ; 22 personnes ont ainsi été sélectionnées



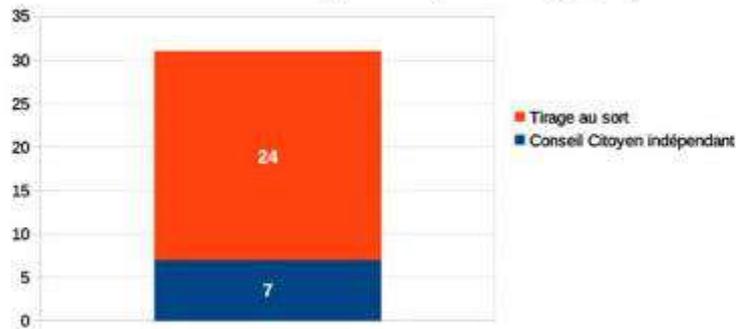


Suite à ces 2 tirages au sort, le panel de 36 personnes retenues initialement respectait les critères de parité de genre et de répartition équitable par territoire. Le critère d'âge n'a pu être strictement respecté, avec une légère sur-représentation des 60 ans et plus par rapport aux 16 à 29 ans (d'après les chiffres de l'INSEE)

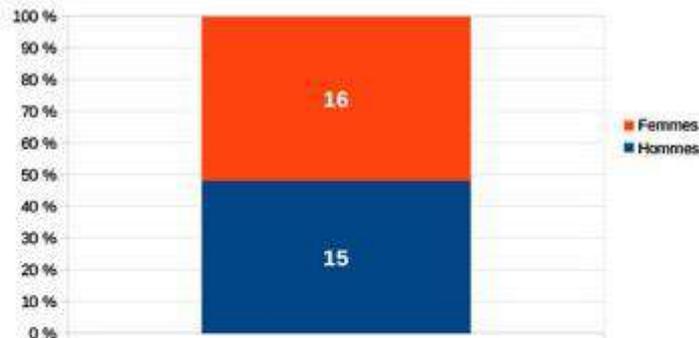
- Après relance téléphonique, cet équilibre a été modifié, certaines personnes ne souhaitant finalement plus participer à cet atelier. Un **repêchage de volontaires a dû avoir lieu pour mieux représenter les secteurs 5, 3 et 1**, ainsi que **les hommes en légère sous-représentation**
- Le choix a été fait de s'arrêter à un panel de 33 personnes pour ne pas déséquilibrer trop fortement les critères de représentativité.
- In fine, ce sont 31 personnes qui ont participé à cet atelier de projet, dont vous trouverez ci-dessous la composition et la participation selon les séances.

Composition initiale du panel effectif de 31 personnes

Nombre de personnes issues du Tirage au sort (77,4%) et des Conseils citoyens indépendants (22,6%)



Nombre de femmes (51,6%) et d'hommes (48,4%) sur le panel de 31 personnes

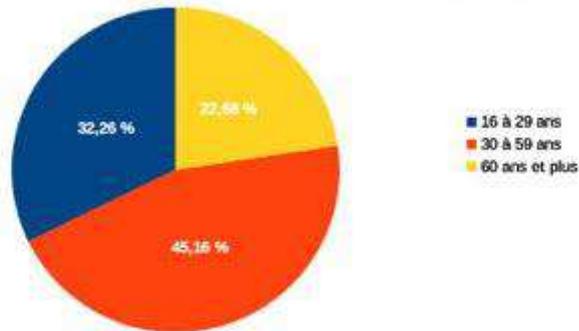




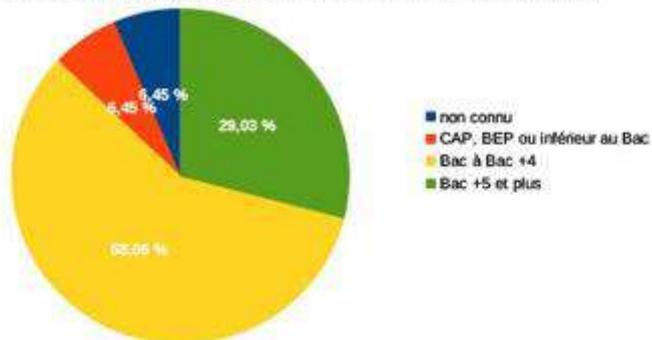
Nombre de personnes par secteur sur le panel de 31 personnes



Répartition du panel selon les tranches d'âge (en %)



Repartition du panel selon le niveau de diplôme (en %)

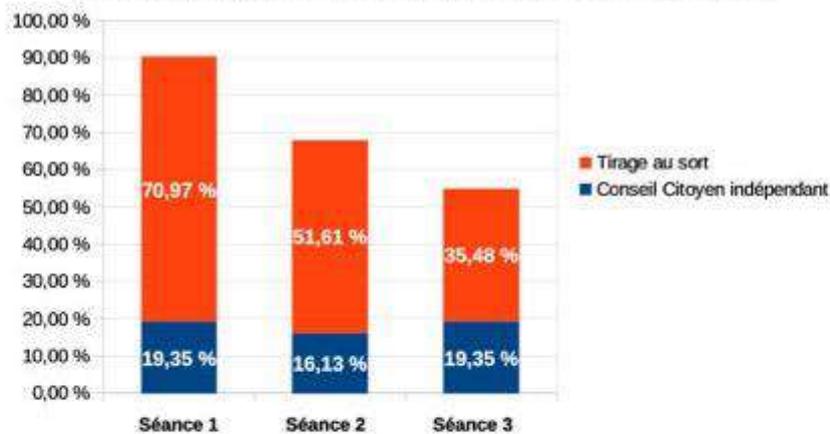


Taux de participation par séance et répartition par origine du recrutement, genre, secteurs, tranche d'âge et niveaux de diplômes

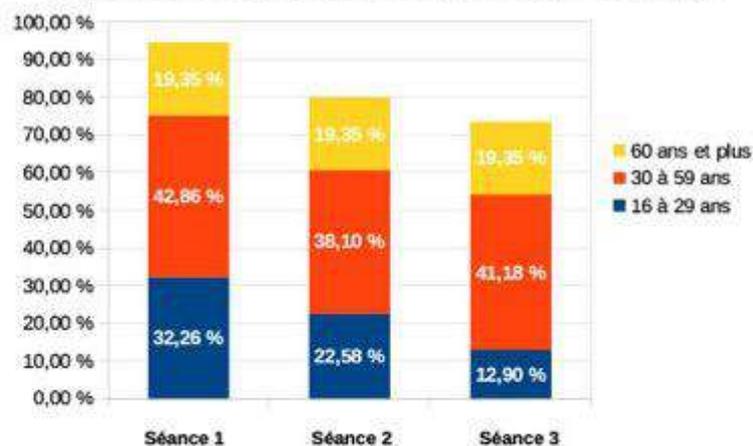
Le taux de participation sur les 3 séances a été en moyenne de 71 %, à savoir :

- ✓ Séance 1 (Jeudi 6 mai) : 28 participant-es, soit 90 % du panel effectif initial
- ✓ Séance 2 (Samedi 15 mai) : 21 participant-es, soit 38 % du panel effectif initial
- ✓ Séance 3 (Jeudi 27 mai) : 17 participant-es, soit 55 % du panel effectif initial

Participation par séance selon l'origine du recrutement



Participation par séance selon les tranches d'âge





L'accès à l'eau dans l'espace public Ville de Grenoble

Pôle EAU - Service Propreté Urbaine
Direction Propreté et Logistique Municipale



Compétences par collectivités : des échelles d'interventions différentes

Grenoble Alpes Métropole :

- Distribution et gestion de réseaux d'eau potable / eaux usées / eaux pluviales jusqu'aux compteurs particuliers.
- Garant de la qualité de la ressource en eau potable
- Gestion de la Défense Incendie sur le territoire métropolitain

Ville de Grenoble :

Gestionnaire des équipements eau après compteurs : bâtiments et espaces publics

Services concernés

- bâtiments Ville : Direction de l'Immobilier (DIM)
- Equipements : Direction des Sports (piscine)
- Gestion des fluides (compteurs) : service transition énergétique (DIM)
- Biodiversité et arrosage : service Nature en Ville (DANCC)
- Qualité de l'eau utilisée : Direction Santé et Environnement (DSPE)
- **Gestion du mobilier eau sur l'espace public (fontaine / bassins ...) : Pôle EAU (DPLM)**

Autres acteurs concernés par la gestion de l'eau :

- État garant de la qualité de l'eau (ARS)
- État gestionnaire des rivières / fleuves ...



Zoom patrimoine en gestion par le Pôle EAU :

- Fontaines ornementales : 25/35
- Bassins végétalisés : 5
- Lacs : 3
- Brumisateurs: 8
- Bornes fontaines à boire : 250
- Sanitaires publics : 57
- Jeux d'eau mobile : 6
- PEI : 60
- Cuves incendie : 3
- Bouches de lavages : 3200

Budget alloué au Pôle EAU

Année	Fonctionnement	Investissement
2020	450 000	250 000
2021	450 000	400 000
2022	500 000	450 000
2023	550 000	750 000
2024	600 000	900 000
2025	600 000	750 000

Enjeux

Quels sont les nouveaux enjeux de l'eau dans l'espace public?

1. Santé publique
2. Sobriété énergétique
3. Environnemental
4. Qualité de vie
5. Sécurité



Un enjeu de santé publique

Objectif:

Face aux canicules : proposer des actions pour rafraîchir les espaces publics.

Créer des îlots de fraîcheur pour lutter contre les ICU (actions pour les publics précaires)

Améliorer le confort d'été pour toutes et tous et tendre vers un habitat viable.

Projet en cours:

- Faciliter l'accès à l'eau sur l'espace public : bornes fontaines
- Création d'îlots de fraîcheur (eau et végétal) : brumisation
- Déployer des dispositifs fraîcheur durant l'été : été oh parc / brumisation mobile / jeux d'eau mobile
- Proposer des dispositifs fraîcheur pour les publics précaires : Eau dans les écoles / douches municipales
-



Un enjeu de sobriété écologique

Objectif:

Économiser la ressource en eau potable face aux crises sècheresses

Utilisation des eaux non conventionnelles dès que possible pour baisser la facture AEP et valoriser ces eaux par d'autres usages

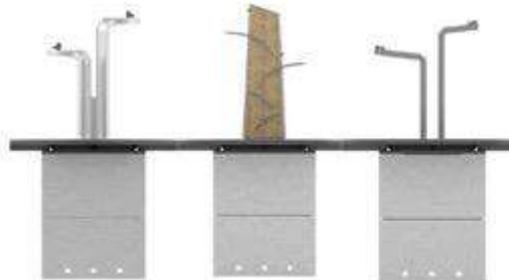
Projet en cours:

Économiser

- Rénovation des fontaines : utilisera autres eaux quand possible (exhaure/ nappe...)
- Mise en place d'équipements moins consommateurs d'eau : brumisateurs / toilettes sèches / prototype bornes fontaines
- Optimiser l'arrosage des espaces verts

Valoriser

- Récupération des eaux de piscines et utilisation pour autres usages
- Récupération et stockage des eaux pluviales de toiture
- Récupération des eaux de lacs



Un enjeu environnemental

Objectif:

Renouer avec l'eau, les rivières et sortir du tout tuyaux
Conforter la trame verte et bleue et construire des îlots de refuge pour la biodiversité

Projet en cours:

- Se réappropriier les berges : un pas vers l'eau / voie Corato
 - Découvrir les rivières busées : verdet
 - Création d'îlots refuges pour la biodiversité : mares écologiques / bassins végétalisés / zones humides
 - Désimperméabiliser les voiries, places, parcs pour une meilleure infiltration des eaux pluviales.
 - Réinventer les possibles autour de l'eau et tendre vers la baignade urbaine
- ⇒ Freins : réglementaires, sanitaires (qualité de l'eau), techniques



Un enjeu de qualité de vie

Objectif:

L'eau synonyme de lien social , source d'apaisement, source de fraîcheur, source d'espaces ludiques.

Améliorer le cadre de vie en valorisant le patrimoine eau existant

Concilier l'héritage ornemental avec les nouveaux usages de rafraîchissement

Créer de nouveaux espace d'eau en tenant compte des enjeux actuels



Projet en cours:

- Rénovation des fontaines ornementales : Victor Hugo / fontaine des 3 ordres / Alsace Lorraine
- Réhabilitation des fontaines faces aux nouveaux usages de « baignade » : jets d'eau Alain Le Ray
- Création de nouveaux points d'eau dans les projets : parc cambridge
- Eau et ludicité : baignade en ville ?



Un enjeu de sécurité

Objectif:

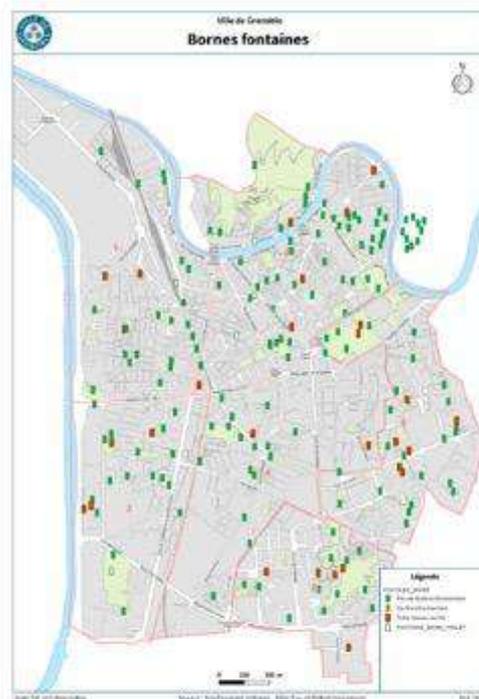
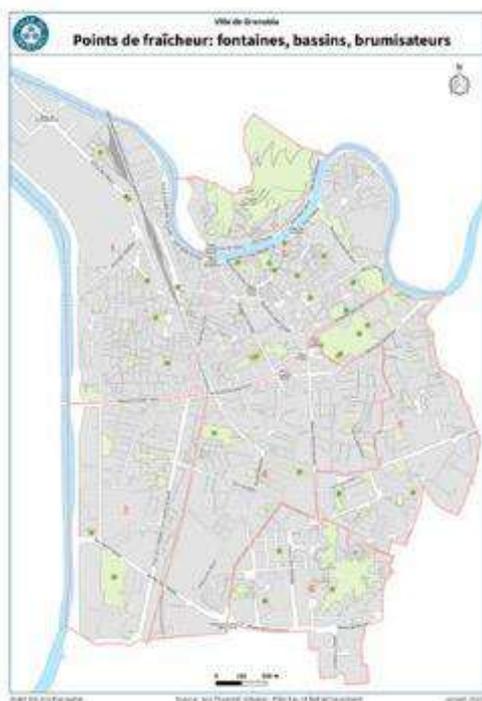
Protéger les biens et les personnes face à la menace des incendies.

Projet en cours:

- Gestion des points sécurité incendie sur foncier privé VDG Poteaux incendie et cuve incendie sur le glacis de la Bastille
- Projet pour limiter street pooling



Faciliter l'accès à l'eau potable



Rénovation des sanitaires publics

Objectifs: repenser le patrimoine en terme d'accessibilité / d'usages / de répartition géographique / de gestion quotidienne / de consommation des ressources

Projets en cours:

- Elaboration du schéma directeur des sanitaires publics (rénover / transformer / adapter aux usages / développer les partenariats avec les commerçants / communiquer / signaler) – présentation février 2023
- Marché UGAP en cours : installation de 14 WC automatiques (8/14 déjà installés)
- Marché Wombat en cours: installation de toilettes sèches (6/8 déjà installés)

Enjeux du schéma directeur:

- Nombre de sanitaires à remplacer (vétuste)
- Type de mobilier à privilégier
- Secteurs à prioriser
- Budget en investissement à provisionner
- Gestion maintenance et entretien à clarifier + budget en fonctionnement à provisionner



Annexe 4 – Liste des documents fournis pendant l’atelier : lien vers gare centrale

Tout au long de l’atelier, de nombreux documents ont été produits et partagés aux et par les membres, la ville de Grenoble, l’équipe de facilitation.

Calendrier et démarche d'accompagnement

- Invitation atelier eau.
- Note de cadrage - Atelier de projet « L’Accès à l’eau sur l’espace public à Grenoble ».
- Compte rendu Réunion des CCI sur l’Atelier de projet « Eau » Mardi 16 avril 2024.

Les comptes-rendus et autres docs de suivi

- Compte rendu de la troisième séance de travail du 27 juin 2024.
- Compte rendu de la deuxième séance de travail du 15 juin 2024.
- Compte rendu de la séance de lancement du 6 juin 2024.
- Planche facilitation graphique « les idées » + « la démarche » - séance 15 juin 2024.
- Compte rendu des échanges avec Quentin De Neeff.
- Compte rendu des échanges avec Patrick Beau.
- Vidéo de la rencontre avec Patrick Beau.
- Note - RECTIFICATIF des CCI.

Les idées, le rapport

- Synthèse des premières hypothèses des préconisations issues de la deuxième séance de travail du 15 juin 2024.
- Préconisation du CCI1.
- Planche facilitation graphique « les idées » + « la démarche » - séance 15 juin 2024.

Ressources documentaires, données d'autres communes, etc.

- Présentation de la Ville de Grenoble sur « la place de l'eau sur l'espace public » 6 juin 2024. Pôle EAU - Servie Propreté Urbaine Direction Propreté et Logistique Municipale Classement par densité de population 2020 (IRIS).
- Cartographie – Grenoble – Densité de population par IRIS 2020.
- L’accès à l’eau dans l’espace public - Ville de Grenoble, Pôle EAU - Service Propreté Urbaine Direction Propreté et Logistique Municipale.
- Guide pratique de la participation Plan fraîcheur - été 2021.
- Cartographie – Fontaine ornementales ville de Grenoble.
- Cartographie – Bornes fontaine à boire ville de Grenoble.



- Cartographie – Points de fraîcheur à Grenoble et alentour.
- Carte des lieux de fraîcheur.
- Résorption bidonville - « 22 questions pour mieux comprendre la précarité en eau et y apporter des solutions ».
- ATELIER DE PROJET- « Accès à l’eau sur l’espace public ».
- Données VAG 2022 Cartographie - VAG 2022.
- Question orale du Conseil Citoyen Indépendant – secteur 2 (Conseil municipal du 25 septembre 2023).
- Réponse du maire au CCI 2 sur toilettes publiques (CM du 25/09/23).
- Article du DL sur toilettes publiques du 25/09/23.
- Carte interactive – Fraîcheur en ville.

Personnes ressources

- Liste des experts, personnes ressources à auditionner – Atelier de projet Eau 2024.
- Compte rendu des échanges avec Quentin De Neff.
- Compte rendu des échanges avec Patrick Beau.

Médias sur le sujet

- Article de France 3 région de décembre 2021 sur l’Association Point d’Eau à Grenoble qui accueille les plus démunis.

Ces documents sont disponibles sur la « Gare centrale » de l'atelier via ce QR code et lien suivants :



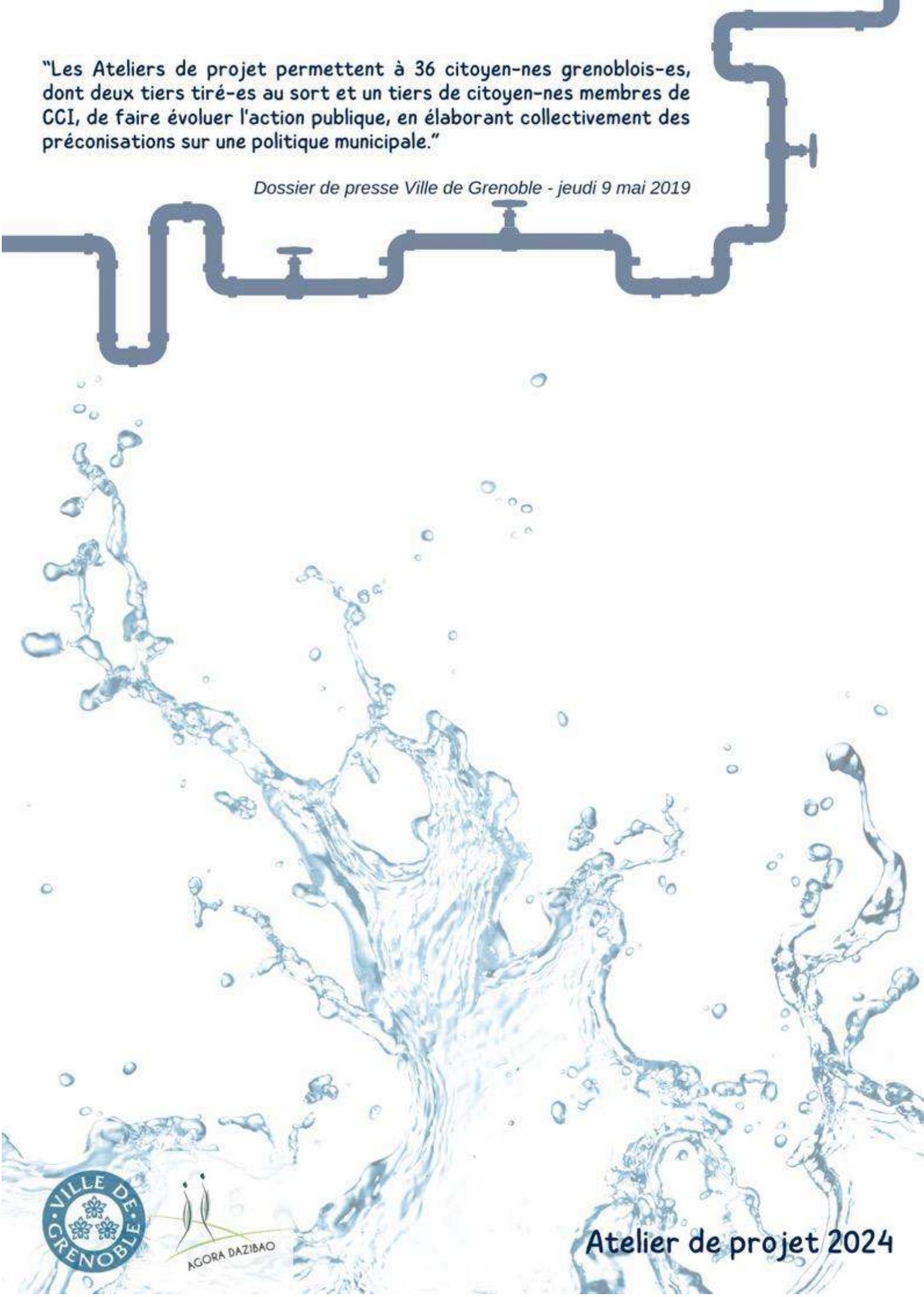
https://padlet.com/joris_darphin/gare-centrale-atelier-eau-ville-de-grenoble-9bs3zq5menxy7gql



Agora Dazibao – www.agora-dazibao.fr
06 31 06 23 43 // contact@agora-dazibao.fr

"Les Ateliers de projet permettent à 36 citoyen-nes grenoblois-es, dont deux tiers tiré-es au sort et un tiers de citoyen-nes membres de CCI, de faire évoluer l'action publique, en élaborant collectivement des préconisations sur une politique municipale."

Dossier de presse Ville de Grenoble - jeudi 9 mai 2019



AGORA DAZIBAO

Atelier de projet 2024